

## **COUPS DE CŒUR BIEC DE LA MONTÉRÉGIE**

Invitation au vote du public

**McMasterville, le 17 janvier 2024** – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de la qualité des projets déposés dans les deux volets des Bourses d’initiatives en entrepreneuriat collectif (BIEC) de la Montérégie. Les BIEC sont un levier important afin d’appuyer la concrétisation des initiatives qui visent à stimuler l’émergence et le développement des entreprises et de projets d’économie sociale à la grandeur de la Montérégie.

Les trois pôles d’économie sociale de la Montérégie ont reçu une centaine de projets collectifs et un gagnant par territoire recevra un prix visant à le soutenir dans la commercialisation et à accroître sa notoriété grâce à cette campagne de visibilité.

*« La vallée du Richelieu compte plusieurs organismes en économie sociale sur son territoire, alliant une rentabilité économique et sociale pour le bien-être collectif. Grâce au vote du public, l’un de ceux-ci pourra concrétiser son projet qui répond à un besoin réel de la communauté et se faire connaître. »*

Marilyn Nadeau, mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste et préfète de la MRCVR

### **QUATRE PROJETS DANS LA VALLÉE**

Quatre projets inspirants représentent le territoire de la vallée du Richelieu. La population est invitée à découvrir les détails des projets soumis et à voter pour son coup de cœur du 15 au 28 janvier 2024 inclusivement, au <https://biec.quebec/>.

Les projets en lice sont :

- Bâtir pour mieux soutenir | Aux sources du Bassin de Chambly
- Écoquartier de la Vallée | Écoquartier de la Vallée
- Expansion & Rayonnement | TVR9 – La télévision de la Vallée du Richelieu
- Semer le présent | Semer le Présent, implantation d’une serre

Le dévoilement des lauréats se fera lors d’un gala au mois de mars 2024.

### **À PROPOS DE LA MRCVR**

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d’exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d’approximativement 134 000 habitant(e)s, l’organisation interagit au niveau de l’aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d’eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

-30-

#### **Source et renseignements :**

Anh-Thu Tran, conseillère en communication  
450 464-0339, poste 2120 | [communications@mrcvr.ca](mailto:communications@mrcvr.ca)